La Ferronnerie d'Art du Nouveau Théâtre

Le jury a commencé hier ses opérations. Il se compose de MM. Lauronge, adjoint aux travaux ; Lemoine, directeur des travaux municipaux ; Cordonnier, architecte du nouveau théâtre ; Dehau, architecte à Lille ; Maillard, architecte à Tourcoing, Druez et Gossart, conseillers municipaux.

Les travaux du jury comprennent l'examen des dessins, spécimens et échantillons envoyés par les soumissionnaires. Ceux-ci fourniront ou font donner de vive voix au jury toutes les explications complémentaires qui lui paraîtront désirables.

LES FÊTES DE L'ARBRE DE NOEL

Dans les fêtes villageoises des 17, 24 et 25 décembre, pour lesquelles le Comité de l'Arbre de Noël a déjà transformé en partie le Palais Rameau, les enfants auront un lot copieux de distractions.

Il y aura pour eux, outre la distribution traditionnelle de joujoux et de bonbons dans les paniers qu'ils apportent, un carrousel à baudets, un concours de poupées, un concours de costumes, un spectacle de chants mimés, un guignol, un « bal » minuscule où sous la conduite de grandes jeunes filles, ils pourront danser, pendant que d'autres chanteront, les vieux rondeaux naïfs et immortels : « Nous n'irons plus au bois », « Le Chevalier du guet », « Derrière chez mon père », « La Bonne Aventure », etc., etc.

Le grand sapin lumineux, chargé de jouets et la crèche, d'une composition artistique toute nouvelle, compléteront la part réservée aux petits.

Pour les grands, le programme réserve des attractions sensationnelles dont nous parlerons bientôt.

SAVON N.-D. de la TREILLE

Savon pur pour le linge et le ménage **avec sachet parfumé.** — *Victor Vaissier.*

VOLEURS & ESCROCS

L'escroc trépané

Mme Jules M..., cabaretière, rue de Paris, recevait la visite, la semaine dernière, d'un individu, qui, venu on ne sait d'où, lui déclara soudain être un ami de son mari et chef-monteur de la maison Salmon, de Paris, pour laquelle il devait effectuer dans notre ville, et notamment à l'usine Kuhlmann différents travaux.

Précisément M. M..., qui est également monteur, était absent. Elle ne pouvait donc pas lui demander de renseignements, mais les déclarations de l'homme paraissaient être si conformes à la vérité qu'elle n'hésita pas un instant à avoir confiance en lui.

Cette confiance s'élefa d'autant plus affirmée que le visiteur, qui prétendait se nommer Georges Sounet, lui avait exhibé des télégrammes paraissant provenir de la maison Salmon. Dans ces dépêches, il était dit que des ouvriers allaient bientôt le rejoindre et que de l'argent lui serait bientôt expédié.

Durant plusieurs jours, Sounet réussit à se faire héberger sans bourse délier et parvint même à emprunter quelques pièces de cinq francs, mais comme il avait, un soir, sollicité une somme importante, des soupçons commencèrent à naître dans l'esprit de la cabaretière. Comme son mari était toujours en voyage, elle écrivit à la maison Salmon pour connaître ce qu'était exactement son nouveau pensionnaire.

« Méfiez-vous, lui répondit-on, c'est un « imposteur » qui ne commet que des escroqueries. »

Dès ce moment Mme M... était fixée, mais craignant sans doute que celle-ci découvrit bientôt la vérité, le pseudo chef monteur avait déjà pris la fuite pour se réfugier rue Montaigne.

Il y a été arrêté hier par les agents de sûreté Dethondt et Baudet. L'escroc se nomme en réalité Paul Saquet, 30 ans, originaire de Nancy, déjà maintes fois condamné pour escroqueries.

Conduit devant M. Mathieu, chef de la sûreté, il a reconnu le délit qui lui était reproché, ajoutant qu'il n'était pas complètement responsable, ayant eu jadis à subir l'opération du trépan.

Saquet est vraiment un joyeux loustic...

On dit que le beurre est cher !

Ernest Rousseau, 35 ans, journalier, 1, rue Caumartin, était employé depuis quelques semaines chez un négociant en beurre de la rue d'Arras. Il trouva la solution la plus pratique pour remédier à la cherté des vivres : il déroba d'assez grandes quantités de beurre (pour 300 francs environ) et les revendit à Louis Hautecoeur, 55 ans, cultivateur, rue du Faubourg-d'Arras, qui le mettait en vente dans de bonnes conditions.

Le pot aux roses fut découvert par la police qui dressa procès-verbal au voleur et à son complice, le patron de Rousseau ayant refusé de porter plainte.

Le linge du viticulteur

M. Etienne Basseler, 48 ans, propriétaire viticulteur à Bordeaux, qui vient chaque année faire une tournée dans notre région, avait déposé ses bagages, en arrivant à Lille, dans une chambre de M. Emile Evrard, bételier, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Jeudi matin, en rentrant de voyage, M. Basseler a constaté qu'on avait fait sauter la serrure d'une de ses malles et pris une certaine quantité de linge d'une valeur de deux cents francs.

Le client trileux

Mercredi se présentait dans le magasin de Mme Desrousseaux, mercière, rue Philippe-de-Comines, Léandre Roosemont, 25 ans, rue Buffon, qui demanda un choix de cache-nez et de vêtements divers d'une valeur de 20 francs environ et qui déclara en partant que sa femme reviendrait payer ce qu'elle aurait choisi. Personne n'a rien rapporté. On recherche le voleur.

On évite les enrouements, rhumes, toux, bronchites, catarrhes, grippe, phtisie, asthme, tuberculose et on en guérit rapidement si on prend à chaque repas deux Gouttes Livoniennes de Trouette-Perret.

Les accidents de la rue

La glace est rompue

Hier, à midi, la flèche d'un camion appartenant à Mme Guilluy, rue Rabelais, a brisé la glace d'un tramway Mongy, qui arrivait rue des Guinguettes. Il n'y a eu aucun accident de personne.

La chute d'un cheval

A la même heure, le cheval d'un camion de la brasserie Coopérative de Frelinghien, s'étant abattu rue du Faubourg-de-Roubaix, la circulation des tramways en a subi un important retard.

Un dérapage rue d'Isly

Jeudi matin, rue d'Isly, une auto conduite par M. Célestin Pinchon, chauffeur, rue Colbert, a dérapé, en évitant une voiture en stationnement. Le véhicule heurta la voiture de M. Schapman, boulanger. Il n'y a eu que des dégâts matériels importants.

Une collision rue Faidherbe

Dans l'après-midi de jeudi, vers quatre heures, un camion attelé de deux chevaux et chargé de caisses de confiserie, que conduisait Henri Vandenberghe, de la maison Rousseau, traversait la rue Faidherbe pour s'engager dans la rue des Ponts-de-Comines, quand il fut soudain heurté par le car A 804. Le camion a été fortement endommagé et plusieurs caisses ont été démolies.

GRAND SKATING LILLOIS

Association Lilloise de patinage

La seconde séance pour les sociétaires et leurs invités, prévue pour le vendredi 17 courant, est reportée au lundi 20 courant. A huit heures et demie il sera procédé à la nomination du comité définitif et à un échange de vues sur les fêtes à organiser. De 9 heures à 11 heures, séance de patinage et concert.

L'entrée générale du public sera donc suspendue.

CONTES ET NOUVELLES

Certificat complaisant

A Montpellier, au café des Facultés, on disait de lui :

« Un peu médecin, un peu poète, un peu poivrot ! »

Et c'était vrai. La « bombe » (au sens... «universitaire » du mot) l'avait un peu détraqué ; ses études s'en étaient ressenties et, n'ayant pu satisfaire à temps aux examens, il avait dû revoir la caserne.

La caserne ! Il en avait rapporté l'écoeurement profond du fils de famille trop dorloté, inapte aux exercices, aux fatigues ; il en gardait encore sa haine de Méridional indompté...

Avec du « piston », il avait réussi à se faire admettre comme infirmier, puis comme aide-major ; mais il avait dû bientôt reprendre le service ordinaire, à la suite d'une histoire de certificats complaisants délivrés à des lascars qui le traitaient de « bon zig ».

Il fit du service en campagne... par force! Et quand, enfin, il fut revenu dans sa petite chambre d'étudiant, à laquelle les intérimaires avaient conservé l'aspect un peu bohème, il rêva d'écrire un ouvrage... « sur la guerre » ! A cette fin, il avait acheté un beau cahier à couverture rouge et sur la première page duquel ces deux mots : « La Guerre ! » s'étalaient en très belle ronde ! Mais la brasserie le reprit bientôt. Pourtant, les anciens condisciples n'étaient plus là ; nommés avocats ou docteurs, ils étaient partis un peu partout, s'étaient rangés. La nouvelle génération n'était plus la même, les idées avaient changé, sensiblement ; la crise viticole avait eu son contre-coup fatal sur cette jeunesse pas plus studieuse, mais moins exubérante.

Il eut des velléités de remuer ce monde-là, reprit le béret et réabsorba des « demis »...

Le volumineux cahier rouge alla rejoindre, dans un vieux tiroir, les premières ébauches littéraires, les premiers vers et l'inévitable tragédie en cinq actes faite au collège...

Mais cette vie le lassa, quand même ; les jeunes ne comprenaient plus les « bombes » d'antan et ses facéties de vieil étudiant, pétillant autrefois comme du champagne, semblaient ne sortir à présent que d'une bouteille éventée...

Il se rangea, gardant, malgré tout, l'amour de son indépendance et une certaine morgue entêtée pour le « matrimonium », la pire des chaînes...

Maintenant, il suivait régulièrement les cours, délaissait presque la brasserie et se levait à l'aube.

Au beau temps, en revenant de la Clinique, de la Maternité ou du Suburbain, il passait une heure au Jardin des Plantes, se relaxant un peu le corps et l'esprit, cultivant à nouveau cette petite fleur bleue que Huysmans appelle le chiendent de l'âme et que tout Méridional porte en lui... Il allait, au hasard des allées capricieuses, admirant les jolies gammes de verdures s'épanouissant au soleil de juin, palpitant sous la douce brise, depuis le vert tendre et chantant des bambous en touffes, en passant par le vert plus foncé des fusains en bordure jusqu'au vert sombre des cyprès... Et cette débauche de verdure apaisait son esprit, délicieusement, comme elle reposait ses yeux. Il s'attardait volontiers à admirer la dentelle ouvragée des micocouliers géants, les arabesques des marronniers, les branches lourdes des vieux chênes, le vieux lierre symbolique tapissant les vieux murs, marbrant les rocailles et montant à l'assaut des troncs noueux.

Il fouillait du regard les taillis épais où se devinait une vie intense d'insectes et de bestioles ; il admirait tour à tour les plantes et les fleurs tropicales s'étalant çà et là, près des serres ; puis, par un revirement étrange de sa pensée, il reportait les yeux sur les promeneurs, rares à ces heures, qui venaient, comme lui, chercher dans ce jardin un peu de solitude et de calme. Il les regardait, étudiait leur attitude, épiait leurs regards, pour tâcher de surprendre la pensée, l'état d'âme, la vie...

Le poète se réveillait en lui et il crayonnait des silhouettes, faisait des vers ou prenait des notes...

Or, un jour qu'il s'était attardé plus que de coutume à cette innocente manie, il aperçut une ravissante jeune fille, seule, lisant assise sur un banc...

. . . .

Deux ans après :

Le docteur B... et sa jeune femme sont installés dans un chef-lieu de canton, aux environs de La Rochelle ; madame, qui se releva à peine de ses couches, aide la bonne aux soins du marmot ; le docteur range de vieux papiers. Soudain, au milieu de ces paperasses de jeunesse, un gros cahier tout neuf étale à ses yeux sa couverture rouge ; le docteur B... sourit et l'entr'ouvre. A la première page, le mot « Guerre » éclate avec des airs de fanfare ! C'est vrai pourtant... qu'il ne l'a pas effacé, ce mot !... Il tourne la page et lit.

Ce sont des notes jetées au jour le jour, au hasard, sans suite, et qui, semble-t-il, ne doivent avoir rien de commun avec le titre :

« 2 mai. — Aujourd'hui, aperçu au Jardin des Plantes jeune personne brune — jolie, très jolie — 18 à 20 ans — pensive — en deuil — elle lisait...

« 5 mai. — La petite brune est revenue — me suis approché — titre du livre : « La Guerre » ! (drôle de coïncidence !)

« 20 mai. — Ai salué la liseuse... une étudiante, sans doute...

« 10 juin. — Ai pris prétexte d'un banc cassé pour lier conversation... Elle s'appelle Hélène. J'ai été éloquent et lamartinien ! »

A cette page, une silhouette féminine émergeait d'un fouillis de plantes dessinées à la diable ; le docteur sourit et tourna plusieurs pages :

« 10 juillet. — Elle est revenue et s'est montrée plus confiante. Elle est orpheline, son père est mort très jeune, en captivité, en Allemagne — son frère est en Afrique, aux Joyeux. — Elle attend un poste d'institutrice... »

A ce passage, le docteur B... dut interrompre sa lecture, on sonnait.

C'était un soldat, le frère de la bonne ; il venait pour voir sa soeur dont il avait été l'unique soutien depuis la mort de leurs parents et de son mari, tué en Chine pendant la dernière campagne.

Le troupier, très embarrassé par son képi qu'il roulait dans ses doigts, expliqua aussi que, pour gagner quelques sous de plus, aux vendanges, il pourrait peut-être prolonger sa permission avec un certificat complaisant du docteur...

Au mot « complaisant », le docteur B... fronça les sourcils ; puis, son oeil ayant rencontré le cahier rouge et son oreille ayant perçu un faible cri d'enfant, il libella le certificat demandé en murmurant : « Bah ! ça ne sera pas le premier ! »

Emile JOUVENEL.

LA FOIRE AUX CHEVAUX

C'est le 28 novembre comme nous l'avons annoncé qu'aura lieu sur l'Esplanade, la foire aux chevaux.

Le jury se réunira lundi à 11 heures pour arrêter la liste des diverses catégories dans lesquelles seront rangés les sujets. Le succès de la foire-concours s'annonce comme très vif. Plusieurs groupements ont promis leur appui moral ou financier. Le Syndicat des brasseurs, vient de donner une somme de 200 francs et une médaille ; le Syndicat des éleveurs et propriétaires, une somme de 50 francs et deux de 25 fr.

Je ne fume que le NIL

Une famille bien digne d'intérêt

Mardi soir, M. Lasseaux, charretier, était trouvé mourant rue de Rivoli. Le malheureux expira à son arrivée à l'hôpital Saint-Sauveur.

Ce tragique décès jette une famille dans la plus noire détresse : Mme veuve Lasseaux, âgée de 54 ans, est infirme depuis cinq ans et absolument incapable de vaquer aux soins du ménage.

Il ne lui reste à présent que le maigre salaire de trois jeunes enfants : deux garçons, dont l'un est apprenti à l'imprimerie du « Progrès du Nord », et une fille sur le point de se marier ; la quatrième est chargée de veiller sur la pauvre malade, de faire la cuisine, de raccommoder les vêtements de ses frères et soeur et de nettoyer la maison.

Cette famille plongée dans la misère par un effroyable accident est digne du plus grand intérêt : nous sommes allé hier rue du Chevalier-Français, 53, porter à Mme Lasseaux quelques paroles de consolation et lui promettre que nous ferions appel en sa faveur à la générosité coutumière de nos lecteurs.

Nous recevrons dans nos bureaux les offrandes qui nous seront remises pour la famille Lasseaux et nous remercions d'avance les personnes qui auront à coeur de venir en aide à ces braves gens. — F. D.

Tubes pour injecteurs

d'une longueur de 1 m. 50, d'une valeur de 1 fr. 15, vendus 0 fr. 95, chez Mlles Assoignon, bandagistes, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, irrigateur Eguchier complets 5 fr. 50. 4061

Par-ci par-là

Dans la gueule du loup

Jeudi après-midi, Angèle Delenecle, 26 ans, habitant Tournai, venait demander au poste central de police sa feuille d'étrangère, pour pouvoir contracter mariage à Lille.

On découvrit dans les fiches de la Sûreté, qu'elle était sous le coup d'un arrêté d'expulsion pour vol.

L'imprudente a été déférée au Parquet.

La femme dangereuse

Dans son fameux chapitre des chapeaux, Aristote n'avait pas songé aux menaçantes et dangereuses épingles dont se servent actuellement les femmes pour fixer leurs immenses chapeaux...

Un fâcheux accident a failli arriver à un Anglais, M. Mor Han qui se trouvait hier après-midi sur la plateforme d'un car Mongy : Au démarrage, il reçut dans la paupière droite, la pointe d'une incommensurable épingle dépassant de la coiffure d'une voyageuse placée devant lui. Une hémorragie abondante s'ensuivit et un docteur qui était dans la voiture donna des soins au blessé et constata que le cerveau n'avait pas été atteint.

Pour la justice belge

Joseph Beda, 20 ans, terrassier, rue de Jallers, sujet belge, recherché pour coups et blessures par la justice de son pays a été arrêté jeudi.

Manoeuvre de garnison

Une manoeuvre de la garnison de Lille aura lieu vendredi 24 novembre courant. Les officiers de complément qui désireraient suivre cette manoeuvre enverront leur nom pour le 20 novembre au plus tard au bureau de la Place. Un break sera mis à leur disposition.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PAUL-BERT

Un concert à la suite duquel aura lieu une tombola, sera offert aux familles samedi 18 novembre, à huit heures du soir au « Foyer du Peuple », rue Pierre-Legrand.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilog., 0.36 ; Pain blanc, id., 0.34 ; Pain bis ou de ménage, id., 0.30.

COMMANDEZ DE SUITE VOS

Cartes de Visite

à l'Imprimerie du PROGRÈS DU NORD

27, Rue de Béthune, LILLE

ET

Demandez nos COFFRETS-PRIME

A 2,25 & 2,95

AVIS AUX SUÉDOIS EN RÉSIDENCE EN FRANCE

Depuis le 1er janvier 1895, est entrée en vigueur en Suède une loi concernant la conservation et la perte de la qualité de citoyen suédois.

En vertu de l'article 7 de la dite loi, tout sujet suédois majeur qui a eu pendant dix années consécutives son domicile à l'étranger, perd sa qualité de Suédois, à moins qu'avant l'expiration de ce délai, il ne se réserve la conservation de sa nationalité par une déclaration faite par écrit auprès d'une légation ou d'un consulat suédois, laquelle déclaration, pour rester valable, doit être renouvelée avant la fin de chaque période de 10 ans.

L'inscription sur le registre matricule consulaire, bien qu'elle soit désirable, ne peut remplacer cette déclaration.

En conséquence, les citoyens suédois résidant dans le ressort du consulat de Suède à Lille, c'est-à-dire dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes, sont invités à se présenter à la chancellerie du consulat, 108, rue Nationale, à Lille, ou à écrire à M. A. Paliez, consul de Suède à Lille, pour obtenir tous renseignements nécessaires.

AU LABORATOIRE MUNICIPAL

Pendant le mois d'octobre, le laboratoire municipal a analysé 503 échantillons de denrées alimentaires sur lesquels 119 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles (55 beurres, 36 eaux, 13 laits, 14 vins, 1 conserve). Ces résultats ne peuvent en aucune façon représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires mises en vente par le commerce lillois, les échantillons analysés provenant en effet de tout le département du Nord et sont généralement soumis à l'analyse en prélevés comme étant soupçonnés de mauvaise qualité.

Le laboratoire municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires ; les échantillons sont reçus 6 bis, rue Ovigneur, tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures.

BULLETIN SANITAIRE

Du 5 au 11 novembre, il a été enregistré à l'état civil 101 naissances (81 la semaine précédente) ; 8 mort-nés ; 36 mariages ; 74 décès, dont 14 dans les hôpitaux.

Principales causes de décès et de maladies :

Fièvre typhoïde, 4 ; scarlatine, 7 ; diphtérie, 1 ; tuberculose pulmonaire, 16 ; pneumonie, 2 ; broncho-pneumonie, 1 ; méningite tuberculeuse, 1 ; autres tuberculoses, 1 ; cancer, 4 ; hémorragie et ramollissement du cerveau, 6 ; bronchite aiguë, 1 ; bronchite chronique, 2 ; autres maladies de l'appareil respiratoire, 3 ; maladies organiques du coeur, 8 ; gastro-entérite, de 0 à 1 an, 3 ; de 1 à 2 ans, 1 ; morts accidentelles, 2 ; suicide, 2.

Au Conseil de Guerre

Un fort bien gardé. — Une « bombe » qui finit mal

Le fort d'Englos, près de Lille, est un fort auquel nos troupiers sont heureux d'être dé...

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

Le roi de Serbie A PARIS

Au ministère des affaires étrangères

Paris, 16 novembre.

Dès que le cortège arrive au ministère des affaires étrangères où va résider le roi de Serbie, le pavillon royal de Serbie est hissé au faîte du palais et au centre. Il est encadré aux quatre coins de l'édifice par des drapeaux serbes et français.

La façade du palais est décorée de faisceaux de drapeaux aux couleurs serbes et françaises. Tandis que les tambours et clairons battent et sonnent aux champs, les voitures pénètrent dans la cour d'honneur. Le roi et le président mettent pied à terre devant le perron du grand escalier de droite du ministère, et sont reçus à leur descente de voiture par M. Mollard, venu directement de la gare du Bois-de-Boulogne.

Nous avons dit que le mobilier du cabinet de travail du souverain était celui-là même qui ornait le salon dans lequel Napoléon Ier reçut l'ambassade envoyée auprès de lui par le chef des Serbes Karageorges, grand-père du roi actuel.

Après avoir conduit Pierre Ier jusque dans ses appartements privés le président de la République se retire à son tour et, accompagné de M. Ramondou, remonte dans sa daumont et rentre à l'Elysée.

Le Roi Pierre Ier rend visite à M. Fallières

A 4 heures, le roi apparaît à nouveau aux abords du Palais des Affaires étrangères. Les honneurs militaires lui sont rendus et le cortège se forme ; les voitures sont escortées par le premier régiment de cuirassiers et gagne l'Elysée.

A son arrivée, les honneurs militaires sont rendus par le 26e bataillon de chasseurs à pied.

Au cours de l'entrevue, le Président de la République a remis au souverain, ancien combattant de la campagne 1870-71, le premier exemplaire de la médaille commémorative de la guerre de 1870-71.

Sur son désir, le roi est ensuite conduit auprès de Mme Fallières.

Le roi sort à nouveau pour aller déposer sa carte chez les présidents des deux Chambres.

Le dîner à l'Elysée

LES TOASTS

Le roi de Serbie a assisté ce soir à un grand banquet offert par le Président de la République.

Toast du Président de la République

Au dessert, le Président de la République a porté au roi de Serbie le toast suivant :

« Je suis heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous au souverain ami qui a passé à Paris une partie de sa studieuse jeunesse.

« Nous n'avons pas oublié que Votre Majesté a fait partie, en qualité d'élève, de notre école de Saint-Cyr et que vous vous êtes vaillamment battu pour nous en 1870 dans les rangs de notre armée.

« Ces souvenirs nous sont particulièrement chers. Ils nous font apprécier à sa juste valeur le prix d'une visite que vous a fait remettre il y a quelques mois un événement bien douloureux pour nous.

« La France s'unit à moi pour saluer dans Votre Majesté le chef éminent d'un Etat qui sous votre haute influence recherche dans le travail et dans la paix, le développement de sa puissance et de sa prospérité.

« Nous sommes attachés à la Serbie par des relations traditionnelles de cordiale amitié.

« Il nous est agréable de nous appliquer à en resserrer les liens chaque jour davantage.

« Tels sont et le voeu de la France et la volonté du Gouvernement de la République.

« C'est dans ces sentiments que je bois à la santé de Votre Majesté, de son altesse royale, le prince héritier et des autres membres de la famille royale. Je lui offre mes souhaits les plus sincères pour le bonheur et l'avenir de la Serbie ! »

Toast du Roi de Serbie

Pierre Ier répond en ces termes :

« Monsieur le Président,

« Je vous remercie de tout coeur de vos paroles si profondément sympathiques pour mon pays et pour ma personne.

« Ces paroles trouveront un écho retentissant dans la nation serbe et lui donneront une nouvelle preuve de la bienveillance traditionnelle qu'éprouve pour elle la grande et généreuse nation française.

« La Serbie n'a point oublié, Monsieur le Président, les puissantes sympathies que ses luttes pour la liberté ont provoquées en France.

« Elle sera d'autant plus heureuse d'entendre de la bouche du premier magistrat de la République qu'elle pourra aussi compter sur le précieux concours de la France en recherchant dans le travail et dans la paix le développement de son avenir.

« Fidèle interprète des sentiments de mon peuple, je puis vous assurer, Monsieur le Président, que la Serbie est consciente de tous les titres de la France à sa reconnaissance.

« C'est pourquoi la nation serbe regarde cette visite de son roi à Paris, remise à la suite du deuil national auquel nous nous sommes associés bien sincèrement, comme la manifestation de ses sentiments d'amitié à l'égard de la France.

« Aussi, la culture et le développement des relations de cordiale amitié avec la France sont une de ses traditions les plus chères.

« Et puisque vous avez évoqué le souvenir de ma modeste participation à vos luttes héroïques de 1870, qu'il me soit permis de dire que j'ai suivi alors la voix du devoir dictée par le coeur et par l'honneur à un jeune Serbe, ancien élève de Saint-Cyr.

« Je lève mon verre en l'honneur de votre Excellence, Monsieur le Président, en vous offrant mes meilleurs voeux pour votre bonheur et celui de Mme Fallières, ainsi qu'à la prospérité et à la gloire de la République française ».

Une représentation artistique donnée dans la grande salle des fêtes a terminé la soirée.

Vers minuit, le roi a regagné le palais des affaires étrangères, escorté par un escadron du 2e cuirassiers.

Un incident entre le général Sauret et le Colonel Cordonnier

Un peu avant l'arrivée du roi, un incident d'autant plus regrettable qu'il a eu pour témoins des correspondants de journaux étrangers, s'est produit devant la gare du Bois de Boulogne.

Le gouverneur militaire de Paris s'apercevant que le cercle des soldats qui entourait la gare ne prenait pas toute la largeur du rond-point, dit au colonel Cordonnier de faire reculer les troupes du 130e de ligne jusqu'au trottoir dont il était séparé de trois ou quatre pas.

Le colonel Cordonnier fit observer que la position des troupes était telle qu'elle avait été indiquée par le général Sauret lui-même, ajoutant à haute voix, pour que ses propres soldats et les journalistes puissent l'entendre : « Il ne sait donc plus ce qu'il écrit » et il fit porter au général l'ordre de service par un adjoint.

Le général Sauret, après avoir pris connaissance de l'ordre, dit : « C'est possible, mais il faut reculer jusqu'au trottoir » ; et alors, fait incompréhensible de la part d'un officier supérieur, le colonel Cordonnier ordonna à haute voix : « — Attention, malgré les ordres contraires, trois pas en arrière, marche ».

Cet incident aura certainement des suites.

LA TERRE TREMBLE

A Besançon

Besançon, 16 novembre.

Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie ce soir, à 9 heures 20, à Besançon et dans toute la région jusqu'à Belfort et à la frontière suisse. Elle a duré plus d'une demi-heure.

Une plume de l'appareil sismographique de Besançon a sauté par suite de la violence de la secousse. On ne connaît pas encore l'importance des dégâts.

A Strasbourg

Strasbourg, 16 novembre.

A 10 heures 26, heure allemande, une forte secousse sismique, qui a duré plus de quatre secondes, a été ressentie.

Au théâtre, les artistes surpris ont cessé de jouer ; toutefois, il ne s'est produit aucune panique et aucun accident.

En Suisse

Genève, 16 novembre.

Un fort tremblement de terre a été enregistré ce soir à 10 heures et demie. La première secousse qui a été très forte, a été suivie de plusieurs autres plus faibles.

Dans quelques villes, les habitants sont descendus dans la rue ; des meubles ont été déplacés ; une panique s'est produite au théâtre de Zurich parmi les spectateurs.

Les détails manquent.

Graves désordres à Madrid

TROIS TUÉS, QUATRE BLESSÉS

Madrid, 16 novembre.

Les élections municipales ont été marquées par de graves désordres. Plusieurs personnes avaient été arrêtées pour s'être livrées à des manifestations. Parmi elles se trouvait le leader républicain Franchi. Ses partisans, au nombre de 3.000 décidèrent de le délivrer.

La garde civile à pied et à cheval fut appelée sur les lieux et tira sur la foule qui se dispersa. On annonce officiellement que trois personnes ont été tuées et quatre blessées grièvement.

L'Accord franco-allemand approuvé par la Commission des Affaires extérieures

Paris, 16 novembre.

La Commission des Affaires Extérieures s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Au début de la séance, M. Andrieu a protesté contre ce que l'accord franco-allemand ne peut être modifié par le Parlement.

M. Deschanel lui a répondu qu'il en était ainsi d'après la Constitution, qui charge le Président de la République et le ministre des Affaires étrangères seuls, de négocier des traités.

M. Deschanel a déclaré à la Commission qu'il solliciterait la publication d'un livre jaune.

MM. Andrieu et Millerand ont dit qu'il fallait que les deux conventions congolaises et marocaines fussent approuvées, rejetées ou ajournées en même temps.

M. Denys Cochin a demandé pourquoi le « Berlin » restait à Agadir, alors que le « Du Chayla », n'était pas resté au Maroc.

Tous les autres articles ont été adoptés.

La Commission a demandé, en outre, que le ministre veuille bien faire à la Commission l'exposé de notre situation exacte au Maroc.

Demain, la Commission examinera les articles de l'accord congolais.

UN COMMUNIQUÉ OFFICIEUX

On nous communique :

La Commission des Affaires extérieures a examiné les articles de l'accord franco-allemand, relatifs au Maroc.

« Le président a rendu compte de ses entretiens avec M. de Selves, et a proposé de demander en son nom, à la Commission, un livre jaune (Allemagne, Espagne, Maroc et Congo). La Commission examinera les articles de la Convention relative au Congo. Elle nommera un rapporteur. »

LE CONGRÈS des Mécaniciens et Chauffeurs

LA RÉTROACTIVITÉ DES RETRAITES

Paris, 16 novembre.

Le Congrès de la Fédération des groupements des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer a, dans sa séance de ce matin, discuté la question de la rétroactivité des retraites et les rapports avec le syndicat national.

La rétroactivité des retraites a fait, comme on sait, l'objet d'un projet de loi qui, après avoir été adopté par la Chambre, est actuellement pendant devant le Sénat. Pour en activer la solution M. Toffin proposait de faire figurer cette revendication sur le cahier des revendications qui sera présenté aux pouvoirs publics.

Mais M. Morin s'y est opposé avec véhémence parce qu'il n'a « aucune confiance dans le gouvernement ».

« M. Caillaux, dit-il, est un capitaliste. Il se moque de nous ».

Mais le Congrès décide que la délégation qui a été désignée hier posera à M. Caillaux une deuxième question : « Le président du Conseil est-il disposé à poser devant le Sénat la question de confiance au sujet de la loi sur la rétroactivité des retraites ? »

LES RAPPORTS AVEC LE SYNDICAT NATIONAL

Les délégués du P.-L.-M. demandent que le « statu quo » soit maintenu en ce qui concerne l'union avec le syndicat national.

On sait que des différends assez nombreux existent entre le syndicat et la Fédération, notamment à propos de la répartition des fonds aux révoqués. Ces différends motivent diverses objections au maintien des relations existantes. Un délégué, M. Mussillon, reproche aux secrétaires du syndicat national du réseau du Midi, MM. Saint-Germain et Toulouse, d'avoir fait voter la grève aux mécaniciens sans en avoir seuls demandé, alors qu'ils n'avaient rien à craindre, M. Saint-Germain étant retraité et M. Toulouse étant en congé de quinze jours. « C'est, dit-il, un abus de confiance du syndicat national à notre égard ». Si la rupture n'est pas adoptée par le Congrès, cinq ou six cents mécaniciens fédérés donneront leur démission.

M. Sauvé insiste pour qu'aucune proposition de rupture ne soit adoptée.

« Saint-Germain, Toulouse, Bidegarray dit-il, ne sont pas tout le syndicat national ».

Le « statu quo » est adopté à l'unanimité.

DANS LA RÉGION

FONTAINE-AU-PIRE

Accident mortel. — Le jeune Balembois Henri, 15 ans et demi, dont les parents sont cultivateurs rue du Cimetière, à Fontaine-au-Pire, partait mercredi, vers 3 heures de l'après-midi, pour les champs en conduisant deux chevaux sur l'un desquels il était monté.

Quelques instants plus tard il fut trouvé étendu sur le sol, ne donnant plus signe de vie. On le transporta à son domicile où le docteur Bricout appelé en toute hâte, constata plusieurs fractures du crâne. Le praticien fit aussitôt appel à deux de ses confrères de Cambrai qui firent l'opération du trépan. Peu de temps après le jeune homme rendait le dernier soupir.